

RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00338
Numéro SIREN : 513 242 032
Nom ou dénomination : A.C.V.

Ce dépôt a été enregistré le 30/05/2018 sous le numéro de dépôt 1385

**SANS
VALEUR**

LEGALE

A.C.V.
Société par actions simplifiée
Au capital de 4 000 euros
Siège social : 24 rue Clément Ader, 76330 PORT-JEROME-SUR-SEINE

513 242 032 RCS LE HAVRE

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 MAI 2018**

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

1. Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société a été marquée par une hausse de son chiffre d'affaire de 7,36%, ainsi que par une hausse de ses charges d'exploitation de 3,62%, le tout conduisant à un résultat net de 79 634,79 euros.

2. Evénements importants survenus au cours de l'exercice écoulé

Au terme d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 décembre 2017, il a été décidé de transformer la forme sociale de notre Société. A présent, celle-ci fonctionne sous la forme d'une société par action simplifiée. La collectivité des associés a en outre nommé pour la durée de la société, Monsieur Johann LESUEUR et Madame Loraine LESUEUR, respectivement en qualité de Président et de Directeur Général.

Enfin, il a été précisé au cours de cette même assemblée que la gérance présentera sur les comptes clos au 31 décembre 2017 un rapport rendant compte de sa gestion pendant la période comprise entre le 1^{er} janvier et la date de la transformation.

3. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

4. Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

SL

5. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La situation, à la clôture de l'exercice, devrait être comparable à celle de l'exercice précédent.

II. RESULTATS - AFFECTATION

1. Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 244 318 euros contre 227 559,01 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 7,36%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1,14 euro contre 2,19 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -47,95%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 6 664,56 euros contre 3 648,08 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 82,69%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 59 024 euros contre 58 051 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,68%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 euro contre 443 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 35 831 euros (identique à l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 2,97 euros contre 3,14 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,41%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 101 522,53 euros contre 97 976,22 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,62%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 142 796,61 euros contre 129 584,99 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 10,20%.

Compte tenu d'un résultat financier de -36 777,82 euros (-39 608,78 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 106 018,79 euros contre 89 976,21 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 17,83%.

Après la prise en compte du résultat exceptionnel de 19 845 euros contre 0 euro pour l'exercice précédent, d'un impôt sur les sociétés de 26 384 euros contre 23 003 euros pour l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 79 634,79 euros contre un bénéfice de 66 973,21 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 18,91%.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 454 116,77 euros contre 1 446 932,86 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,50%.

2. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 79 634,79 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice79 634,79 euros

A titre du versement des dividendes50 000,00 euros
Soit 125 euros par part sociale

Le solde au compte « report à nouveau »29 634,79 euros
Qui s'élèverait à 107 687,54 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveraient à 179 060,75 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1^{er} juillet 2018.

Nous vous informons que la Loi de finances pour 2018, pour les dividendes mis en paiement à partir du 1^{er} janvier 2018, a mis en place un Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU).

Le Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) consiste en une imposition à l'Impôt sur le Revenu à un taux de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, **soit une taxation globale de 30 %.**

Les personnes physiques peuvent choisir, au moment de leur déclaration sur le revenu, entre les deux modes d'imposition, à savoir :

1 – Le Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) **libératoire**, qui se compose d'un prélèvement de 12,8 % prélevé à la source auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %.

2 - S'ils y ont intérêt, les personnes physiques peuvent opter globalement pour l'imposition au barème progression de l'Impôt sur le Revenu, sous déduction d'un abattement de 40 % conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code Général des Impôts, qui fait l'objet d'un Prélèvement Forfaitaire **Non Libératoire** (PFNL) de 12,8 % prélevé à la source, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 % (sans abattement de 40 %).

En outre, peuvent demander à être dispensées du Prélèvement Forfaitaire Unique, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à :

- 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs),
- 75.000 € (contribuables soumis à une imposition commune).

La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

3. Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

III. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

IV. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à PORT JEROME SUR SEINE

Le 10 mai 2018

Le Président
Johann LESUEUR



A.C.V.
Société par actions simplifiée
Au capital de 4 000 euros
Siège social : 24 rue Clément Ader, 76330, PORT-JEROME-SUR-SEINE

513 242 032 RCS LE HAVRE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 MAI 2018**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 79 634,79 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice79 634,79 euros

A titre du versement des dividendes50 000,00 euros
Soit 125 euros par part sociale

Le solde au compte « report à nouveau »29 634,79 euros
Qui s'élève à 107 687,54 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 179 060,75 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1^{er} juillet 2018.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

SC

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 mai 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président
Johann LESUEUR**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke.

A.C.V.
Société par actions simplifiée
Au capital de 4 000 euros
24, rue Clément Ader,
76330 PORT-JEROME-SUR-SEINE

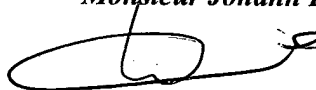
513 242 032 RCS LE HAVRE

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Certifiés conformes

Le Président
Monsieur Johann LESUEUR



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	244 318		244 318	227 559		16 759	7.36
Chiffre d'affaires NET	244 318		244 318	227 559		16 759	7.36
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			1	2		1-	47.95-
Total des Produits d'exploitation (I)			244 319	227 561		16 758	7.36
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			6 665	3 648		3 016	82.69
Impôts, taxes et versements assimilés			59 024	58 051		973	1.68
Salaires et traitements				443		443-	100.00-
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			35 831	35 831			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			3	3		0-	5.41-
Total des Charges d'exploitation (II)			101 523	97 976		3 546	3.62
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			142 797	129 585		13 212	10.20
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	36 778		39 609		2 831-	7. 15-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	36 778		39 609		2 831-	7. 15-
2. Résultat financier (V-VI)	36 778-		39 609-		2 831	7. 15
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	106 019		89 976		16 043	17. 83
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	19 845				19 845	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	19 845				19 845	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	19 845				19 845	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	19 845				19 845	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	26 384		23 003		3 381	14. 70
Total des produits (I+III+V+VII)	264 164		227 561		36 603	16. 08
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	184 529		160 588		23 941	14. 91
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	79 635		66 973		12 662	18. 91

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12	% bilan	Exercice N-1 31/12/2016 12	% bilan	Exercice N-2 31/12/2015 12	% bilan
TERRAINS	329 418.36	22.65	349 263.36	24.14	349 263.36	22.25
21110000 TERRAIN RUE BERTIN AR129			19 845.00	1.37	19 845.00	1.26
21111000 TERRAIN LA FRENAYE	329 418.36	22.65	329 418.36	22.77	329 418.36	20.98
CONSTRUCTIONS	943 946.35	64.92	979 777.35	67.71	1 015 608.35	64.69
21311000 BATIMENT SEFI AR129	46 000.00	3.16	46 000.00	3.18	46 000.00	2.93
21312000 BATIMENT LA FRENAYE	1 036 208.35	71.26	1 036 208.35	71.61	1 036 208.35	66.00
28131100 AMORT BATIMENT SEFI	17 455.00	1.20	15 155.00	1.05	12 855.00	0.82
28131200 AMORT BATIMENT LA FRENAYE	120 807.00	8.31	87 276.00	6.03	53 745.00	3.42
TOTAL II	1 273 364.71	87.57	1 329 040.71	91.85	1 364 871.71	86.93
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	39 475.20	2.71	14 000.00	0.97	81 801.00	5.21
41100000 CLIENTS	39 475.20	2.71	14 000.00	0.97	80 996.10	5.16
41810000 CLIENTS FACT A ETABLIR					804.90	0.05
AUTRES CREANCES	1 233.20	0.08	2 186.61	0.15	523.00	0.03
44400000 ETAT IMPOT SOCIETE			1 569.00	0.11		
44566000 TVA S/BIENS ET SERVICES			19.35	0.00		
44566100 TVA DEDUCT/PRESTATIONS	634.52	0.04	63.86	0.00		
44586000 TVA S/FACT NON PARVEN.	598.68	0.04	534.40	0.04	523.00	0.03
DISPONIBILITES	140 043.66	9.63	101 705.54	7.03	122 674.24	7.81
51210000 CREDIT AGRICOLE			19 839.03	1.37	7 185.02	0.46
51230000 BRED			33 075.11	2.29	48 235.51	3.07
51250000 PALATINE	140 043.66	9.63	48 791.40	3.37	67 253.71	4.28
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE					199.00	0.01
48600000 CHARGES CONSTATEES AVANCE					199.00	0.01
TOTAL III	180 752.06	12.43	117 892.15	8.15	205 197.24	13.07
TOTAL GENERAL	1 454 116.77	100.00	1 446 932.86	100.00	1 570 068.95	100.00

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	% bilan	Exercice N-1 31/12/2016 12	% bilan	Exercice N-2 31/12/2015 12	% bilan
CAPITAL	4 000.00	0.28	4 000.00	0.28	4 000.00	0.25
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	4 000.00	0.28	4 000.00	0.28	4 000.00	0.25
RESERVE LEGALE	400.00	0.03	400.00	0.03	400.00	0.03
10610000 RESERVE LEGALE	400.00	0.03	400.00	0.03	400.00	0.03
AUTRES RESERVES	66 973.21	4.61				
10680000 AUTRES RESERVES	66 973.21	4.61				
REPORT A NOUVEAU	78 052.75	5.37	78 052.75	5.39	1 119.01	0.07
11000000 REPORT A NOUVEAU	78 052.75	5.37	78 052.75	5.39	1 119.01	0.07
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	79 634.79	5.48	66 973.21	4.63	79 171.76	5.04
TOTAL I	229 060.75	15.75	149 425.96	10.33	82 452.75	5.25
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	1 163 402.12	80.01	1 251 220.93	86.47	1 343 310.11	85.56
16411000 EMPRUNT TERRAIN RUE BERTIN			1 076.00	0.07	4 224.27	0.27
16412000 EMPRUNT BATIMENT SEFI R.EIFFEL			3 490.42	0.24	11 661.14	0.74
16413000 EMPRUNT PALATINE LA FRENAYE	580 514.01	39.92	621 917.07	42.98	662 061.13	42.17
16414000 EMPRUNT BPI FRANCE LA FRENAYE	579 641.10	39.86	621 252.80	42.94	661 639.20	42.14
16884000 INTERETS COURUS	3 247.01	0.22	3 484.64	0.24	3 724.37	0.24
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	29.59		55.59		53.46	
51860000 CPTES BANQUE INTERETS COURUS	29.59	0.00	55.59	0.00	53.46	0.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	35 000.00	2.41	35 000.00	2.42	100 035.13	6.37
16500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	35 000.00	2.41	35 000.00	2.42	43 000.00	2.74
45510000 CPTÉ COURANT LESUEUR J					1 794.00	0.11
45511000 C/COURANT LESUEUR L					55 241.13	3.52
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	7 065.12	0.49	3 589.56	0.25	3 138.00	0.20
40100000 FOURNISSEURS	3 339.63	0.23	383.16	0.03		
40810000 FOURNIS/ FACT NON PARV	3 725.49	0.26	3 206.40	0.22	3 138.00	0.20
DETTE FISCALES ET SOCIALES	19 559.19	1.35	7 640.82	0.53	41 079.50	2.62
44400000 ETAT IMPOT SOCIETE	5 344.00	0.37			24 570.00	1.56
44551000 ETAT TVA A PAYER	7 636.00	0.53	4 667.00	0.32	2 876.00	0.18
44572000 TVA COLLECTEE	6 579.19	0.45	2 973.82	0.21	13 499.35	0.86
44587000 TVA S/FACT A ETABLIR					134.15	0.01
TOTAL IV	1 225 056.02	84.25	1 297 506.90	89.67	1 487 616.20	94.75
TOTAL GENERAL	1 454 116.77	100.00	1 446 932.86	100.00	1 570 068.95	100.00



GROUPE LAVIALE

Audit, Conseil, Expertise-Comptable

www.laviale.com

Membre du
GROUPE SYNERGA : www.synerga.net
et de MSI : www.msiglobal.org
(correspondants dans 100 pays)

Greffe du Tribunal de commerce
16, rue du Colonel Fabien
76600, LE HAVRE

Le 29 mai 2018

Affaire : A.C.V.
N/Réf. : SASH270/MID/CS1
Dépôt des comptes annuels

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à la collectivité des associés et la résolution votée.

Vous trouverez également ci-joint un chèque bancaire pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Merci de bien vouloir adresser tous documents concernant cette formalité à notre cabinet de Paris.

Pour toute question, vous pouvez contacter Monsieur Michel DEUDON :
Tél. : 01 70 36 96 91
e-mail : michel.deudon@laviale.com

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

(B4613)
GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE
LE HAVRE
30 MAI 2018
ARRIVÉE COURRIER

Jérôme NAVARRO
Service juridique

48, rue Montmartre
B.P. 76242 - 75062 Paris Cedex 02
Tél. 01 70 36 96 96 - Fax 01 70 36 96 97
michel.deudon@laviale.com

2, rue Jean Mermoz - 91080 Courcouronnes
B.P. 80181 - 91006 Evry Cedex
Tél. 01 70 36 96 80 - Fax 01 70 36 96 81
eric.messina@laviale.com
jean-pierre.moisset@laviale.com

1, quai George V
B.P. 125 - 76051 Le Havre Cedex
Tél. 01 70 36 96 60 - Fax 01 70 36 96 61
cecile.laviale@laviale.com
eric.rollin@laviale.com

Services administratifs : 10, route du Baillage - 76560 Bénéville - Tél. 01 70 36 96 50 - Fax 01 70 36 96 51
cecile.laviale@laviale.com - francoise.laviale@laviale.com

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Paris-Ile-de-France et de Rouen-Normandie
Société de Commissaires aux Comptes membres de la Compagnie Régionale de Paris et de Rouen
SARL au capital de 2 798 130 € - RCS Paris 393 533 849 - TVA : FR09 393 533 849